



Ville de
MONT-TREMBLANT

AVIS PUBLIC

**SERVICES PROFESSIONNELS DE FIRMES D'URBANISME POUR LA
REFONTE DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME**

APPEL D'OFFRES URB-2023-01

La Ville de Mont-Tremblant demande des soumissions pour une offre de services professionnels de firmes d'urbanisme pour la refonte de la réglementation d'urbanisme.

Les firmes intéressées devront faire parvenir leur soumission sur les formulaires préparés par la Ville de Mont-Tremblant, sous enveloppe scellée, clairement identifiée et portant la mention « **Appel d'offres URB-2023-01 - Refonte de la réglementation d'urbanisme avant 10 h, le 5 mai 2023** ». Celles-ci devront être déposées en mains propres ou par messagerie spéciale (à l'exception de la poste prioritaire) à l'adresse suivante :

M. Stéphane Martin
Service de l'urbanisme
AO : URB-2023-01
1145, rue de Saint-Jovite
Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1

Les formulaires seront disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec, SE@O, à l'adresse suivante : www.seao.ca, à compter du **5 avril 2023**. Ne seront considérées que les soumissions présentées sur les formulaires délivrés par ce site.

La Ville de Mont-Tremblant ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni encourir aucune obligation ou aucuns frais envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Mont-Tremblant, ce 5 avril 2023.

Stéphane Martin
Directeur adjoint du Service de l'urbanisme